

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE

MARDI
9 AOÛT 2011
2011-08-09

Session spéciale du Conseil municipal tenue le 9 août 2011 à 20 heures à l'Hôtel de Ville sise au 180 rue Sainte-Louise.

Cette assemblée est non régulièrement convoquée, mais régularisée, tous les membres du Conseil étant présents et ayant renoncé à l'avis de convocation. Étaient présents : Madame Isabelle Desrosiers, messieurs, Gilles Ducharme, Éric Beaulieu, Mario Tremblay et Jean Robitaille, Pierre-Michel Gadoury, sous la présidence du Maire, monsieur Normand Champagne.

II Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

1. **Renoncement à l'avis de convocation**
2. **Ouverture de l'assemblée par monsieur Normand Champagne**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Procéder, s'il y a lieu, à la résiliation du contrat de travail de monsieur Benjamin Jaffelin, inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme**
5. **Procéder, s'il y a lieu à l'ouverture du poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme**
6. **Levée de l'assemblée.**

Son honneur le Maire, monsieur Normand Champagne procède à l'ouverture de la présente assemblée.

2011-227

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Gilles Ducharme
Et résolu

QUE : le présent ordre du jour soit et est adopté.

Adopté unanimement

2011-228

Procéder, s'il y a lieu, à la résiliation du contrat de travail de monsieur Benjamin Jaffelin, inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme.

CONSIDÉRANT la recommandation effectuée par la Directrice générale;

POUR CE MOTIF

Il est proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : le contrat de travail de monsieur Benjamin Jaffelin soit résilié
aujourd'hui le 9 août 2011;

QU' : une copie de la présente résolution soit transmise par huissier à
monsieur Benjamin Jaffelin.

Adopté unanimement

2011-229

Procéder, s'il y a lieu à l'ouverture du poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme

Proposé par le conseiller Jean Robitaille
Et résolu

QUE : madame Nicole D. Archambault Directrice générale soit et est
mandatée à procéder à l'ouverture du poste d'inspecteur
municipale et responsable de l'urbanisme.

Adopté unanimement

2011-230

Fermeture de l'assemblée

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la présente assemblée soit et est levée.

Adopté unanimement

Fin de l'assemblée 20 h 30

Normand Champagne, maire

Nicole D. Archambault, d.g.
